Madame Aurélie DEBAUGE
Responsable des ressources humaines
SANEF
30 boulevard Gallieni
92130 Issy-les-Moulineaux

Le 22 octobre 2026,

Objet : Préavis de grève national CFDT

Madame,

Conformément aux dispositions des articles L.2511-1,2512-1 et suivants du code du travail, la CFDT SANEF vous informe déposer par ce courrier un préavis de grève pour la journée du 5 novembre 2026. La grève débutera le 5 Novembre à 5h (ou début de poste 1) et se terminera le 6 novembre 2026 à 5h (ou fin de poste 3).

Vous trouverez en annexe les revendications faisant l'objet de ce préavis.

Cette grève concerne l'ensemble des salariés de l'entreprise SANEF.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sincères salutations.

Thierry THEVENIN
Délégué syndicale CFDT SANEF

THEVENIN
Thierry

Signature numérique
de THEVENIN Thierry
Date : 2026.10.22
14:37:02 +02'00'

Appel à la mobilisation pour les salaires, les services publics, l'emploi et l'industrie

Les travailleurs et les travailleuses vivent un déclassement inédit. Carburant, produits alimentaires, loyers, gaz, électricité… tout augmente sauf les salaires et les pensions. Notre pays est au bord de la récession et les plans de licenciements se multiplient dans l'industrie comme dans le commerce ou les services.

Pourtant, le gouvernement dans son projet de budget aggrave encore la situation en s'attaquant notamment aux plus précaires et aux malades en gelant les prestations sociales et en réduisant le rôle protecteur de la sécurité sociale. Il baisse aussi les moyens de nos services publics et gèle le salaire des fonctionnaires pourtant en première ligne encore cet été pour sauver des vies et répondre aux besoins de la population face aux canicules et aux mégafeux. Face aux défis climatiques et technologiques qui nous attendent, une politique industrielle n'est plus une option : elle est une nécessité absolue qui fait pourtant toujours cruellement défaut.

La mobilisation des lycéen·nes et des étudiant·es est légitime. Leur colère, leurs inquiétudes et leurs revendications doivent être entendues et prises en considération. Les jeunes doivent pouvoir grandir, apprendre, se former, construire leur avenir et dans des conditions dignes. Dans le respect de l'indépendance du mouvement lycéen, nos organisations partagent les revendications pour de meilleures conditions d'étude et davantage d'égalité. Nous soutenons le droit des lycéen·nes et des étudiant·es à se mobiliser, à manifester et à se réunir pacifiquement, librement et en sécurité.

Après le succès de la journée de grève et de manifestation de la fonction publique du 29 septembre, les organisations syndicales appellent l'ensemble des salarié.e.s du public comme du privé, des jeunes et des retraité.e.s, à franchir une nouvelle étape : faire grève et manifester le jeudi 5 novembre prochain.

Nous demandons :
- L'ouverture immédiate dans toutes les entreprises et dans toutes les branches de négociations pour augmenter les salaires et réaliser l'égalité salariale Femmes - Hommes
- L'augmentation des pensions des retraités, pour le régime de base comme pour les retraites complémentaires AGIRC ARRCO
- L'augmentation de la valeur du point d'indice des fonctionnaires et des mesures de revalorisation des carrières de la fonction publique
- L'augmentation du SMIC et de toutes les aides sociales (APL, allocations familiales, bourses étudiantes, RSA…)
- Une planification environnementale et industrielle pour relocaliser et décarboner notre industrie. Des moyens pour lutter contre le réchauffement climatique et adapter notre société : isoler les bâtiments, végétaliser les villes, développer les transports collectifs décarbonés
- L'augmentation des moyens de nos services publics pour préparer l'avenir, former les jeunes, soigner et accompagner nos aînés et faire face au dérèglement climatique
- Des mesures de justice fiscale pour taxer les patrimoines, les héritages et les dividendes, l'évaluation, le conditionnement et le redéploiement des 211 milliards d'aides publiques.

Les organisations syndicales alertent solennellement gouvernement et patronat. La colère est immense. La situation du pays est fragile. Il faut sans attendre répondre aux urgences sociales et environnementales.

Premières organisations signataires : CFDT, CGT, FO, UNSA, FSU Le 05/10/26